



Dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes

Le collectif ADFEM (Action et droits des femmes exilées et migrantes)

vous invite à une rencontre débat : « Femmes persécutées et droit d'asile »

Mercredi 28 novembre 2018 à 18h30

**A la Mairie du 12^{ème} arrondissement
130 avenue Daumesnil 75012 Paris**

Accueil à 18h30. Mot de bienvenue : Mme Emmanuelle Pierre-Marie, conseillère du 12^{ème} arrondissement, chargée de l'égalité femmes hommes et de la lutte contre les discriminations

19h Lola Chevallier, FASTI et collectif ADFEM : introduction

Deux tables rondes suivies chacune d'un échange avec le public

19h10 -20h15 table ronde 1 : quel parcours, quel accueil pour les femmes persécutées ?

Introduction, animation : Alice Canihac, GISTI et collectif ADFEM : les femmes dans les parcours d'exil, quel défi pour les politiques publiques et pour les solidarités ?

Interventions :

- Jane Freedman, sociologue, professeur à l'Université Paris 8, auteure de nombreux travaux sur genre, migrations, exils : **les expériences du départ et du voyage et les impacts des politiques européennes sur les insécurités/vulnérabilités des femmes**

- Olga Bautista Cosa, Chercheuse experte en genre et violences basées sur le genre, auteure du rapport « Les violences à l'égard des femmes demandeuses d'asile et réfugiées en France » (France Terre d'asile, 2018) : **face aux violences subies en France, quel accès au droit et quels dispositifs pour les femmes demandeuses d'asile et réfugiées ?**

- Alice Latouche, doctorante à Migrinter, co-réalisatrice de la série Exilées sur youtube, auteure du mémoire de Master « De L'invisibilité au rêve de l'autonomie : Etude des femmes migrantes isolées au centre d'hébergement d'urgence d'Ivry-sur-Seine » : **"On a les mêmes droits !" Contraintes, résistances et autonomie des femmes en exil**

20h15 - 21h20 table ronde 2 : comment la parole des femmes persécutées est-elle entendue dans la demande d'asile ?

Introduction, animation : Claudie Lesselier, association Rajfire et collectif ADFEM : du récit à la décision, la parole des demandeuses d'asile et son traitement par l'institution

Interventions :

- Coralie Capdeboscq, OFPRA, Chargée de mission Vulnérabilités, Division des Affaires juridiques, européennes et internationales : **quelle prise en compte des besoins spécifiques de protection des demandeuses d'asile victimes de violences ?**

- Smain Laacher, Professeur à l'Université de Strasbourg, est spécialiste des questions migratoires et des déplacements forcés de populations. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Croire à l'incroyable* (Gallimard, 2018), ouvrage dans lequel il relate son expérience en tant que juge assesseur représentant le HCR à la CRR puis à la CNDA : **Femmes, protection et asile.**



ADFEM rassemble les organisations suivantes : Cimade, FASTI, Femmes de la Terre, Femmes migrantes debout, Fédération nationale des CIDFF, FNSF, GISTI, LFID, Rajfire